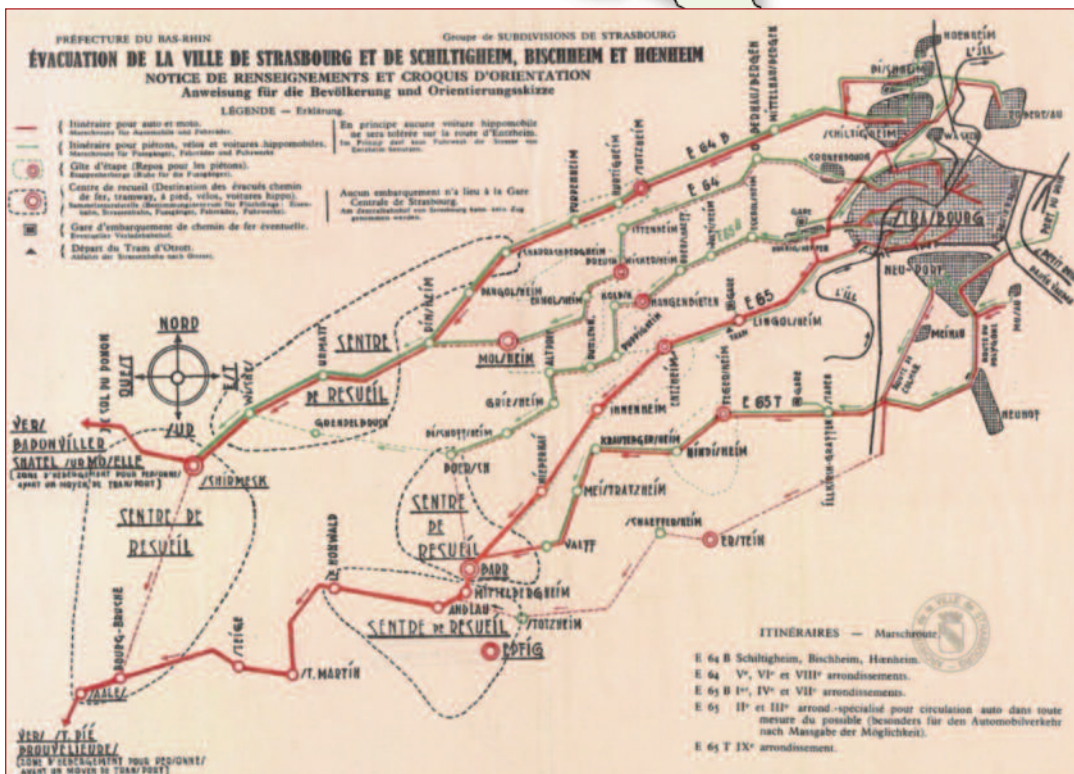
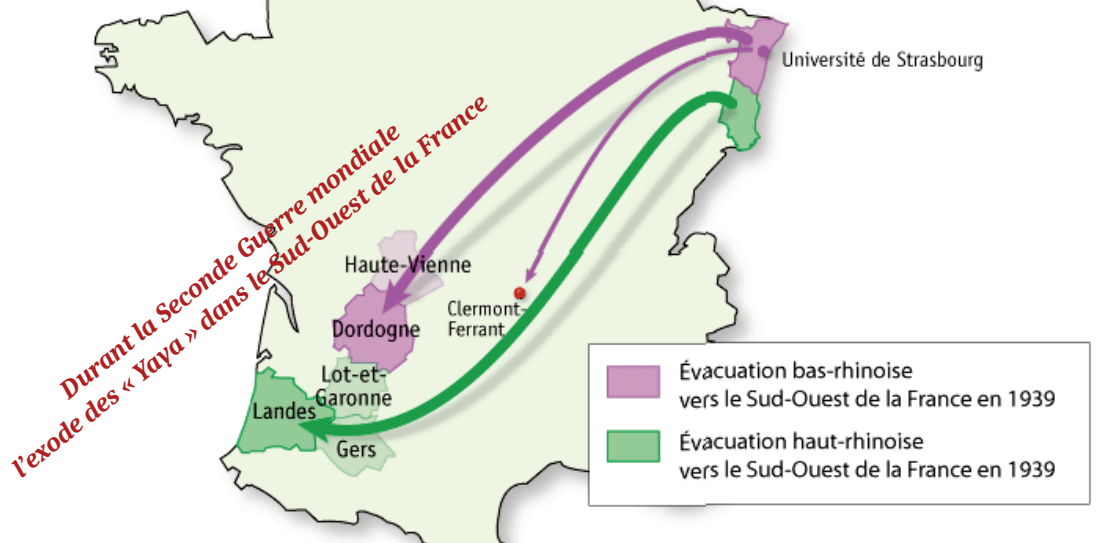




Amitiés Généalogiques Bordelaises



Chers Amis Généalogistes,

J'ai pu constater que peu de personnes étaient au courant de cet événement survenu en 1939 dans notre région où les autorités françaises ont obligé des Alsaciens et des Lorrains à émigrer vers le sud-ouest de la France lors de la déclaration de guerre avec l'Allemagne nazie.

J'ai donc repris des articles existants pour vous faire connaître cet événement.

D'autre part, nous sommes toujours en attente d'une réponse du Conseil départemental pour une validation de notre projet de forum en 2020 aux Archives départementales de la Gironde. Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles sur l'avancée des démarches.

En attendant, bonnes recherches généalogiques.

Bien amicalement,

Le Président, Daniel ENGEL

Dossiers

- 3. Seconde Guerre mondiale :
L'exode des « Yaya » dans les départements du Sud-Ouest de la France

Publicité

- 14. Généatique 2019

Généalogie

- 16. Questions/Réponses (Martine Caubit)

Revue de presse

- 23. Françoise Maroto a lu la presse généalogique pour vous

Muséum Bordeaux - Science et nature

- 24. Les AGB assistent à l'inauguration

Impression : Aquitaine Impression Service
50, avenue Marcel-Dassault, PB 10135, 33706 Mérignac Cedex

AGB

Association loi 1901, fondée en 1983
déclarée le 29 juillet 1983
N° Siret 391 537 073 00028
N° CNIL 364184
Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738
Trois bulletins annuels
Association affiliée :

Fédération française de généalogie
Union généalogique Aquitaine-Pyrénées

SIÈGE SOCIAL

2, rue Sicard, 33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.44.81.99

Pour tout courrier épistolaire
merci de joindre une enveloppe timbrée
pour la réponse

COURRIEL

agb-bordeaux@orange.fr

SITE

www.genealogie-gironde.org

PERMANENCES

AU SIÈGE DES AGB, 2, RUE SICARD
Téléphoner auparavant afin de vous assurer
de la tenue de la permanence
le jeudi, de 14 heures à 17 heures

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

DANIEL ENGEL

VICE-PRÉSIDENT

CLAUDE CHARBONNIER

SECRÉTAIRE

FRANÇOISE CHARBONNIER

SECRÉTAIRE ADJOINTE

MARTINE CAUBIT

TRÉSORIÈRE

VALÉRIA PION

MEMBRES

CHRISTIAN BAILLOU

ÉRIC DUBOIS

YVON GUITTARD

GISÈLE TAUZIN

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GESTION DU SITE

PHILIPPE SAVIGNAC

Courriel : philippe.savignac@genealogie-gironde.org

TRAVAUX INFORMATIQUES ET FORMATION

DANIEL ENGEL

BIBLIOTHÈQUE

DANIEL ENGEL

QUESTIONS/RÉPONSES

MARTINE CAUBIT

ANTENNE AGB DE SAINT-LOUBÈS

VALÉRIA PION

Le premier mardi de chaque mois

à partir de 20 heures

à la mairie de Saint-Loubès

(Exceptés les mois de juillet et août)

LECTURE DE TEXTES ANCIENS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

CGSO (VOIR AGB)

MISE EN PAGE BULLETIN

CHRISTIAN BAILLOU

larotula@wanadoo.fr

COTISATIONS

DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOÛT 2019

BULLETINS PAR COURRIER MAIL : MEMBRE : 25 €

BULLETIN PAR COURRIER POSTAL ; MEMBRE : 32 €

BULLETIN POUR L'ÉTRANGER

RÈGLEMENT PAYPAL : 27 €

MEMBRE BIENFAITEUR : A PARTIR DE 48 €

PRIX DE VENTE DU BULLETIN : A L'UNITÉ : 6 €

CHÉQUE

A L'ORDRE DU TRÉSORIER DES AGB

L'exode des « Yaya » ⁽¹⁾

dans les départements
du Sud-Ouest de la France



Évacuations
Alsace-Moselle
en septembre 1939.
Carte
Matthieu Hilbert, 2005.
Collection « L'Ami Hebdo ».
Sources Internet.

Le 1^{er} septembre 1939, par une belle journée d'automne, un temps splendide, les paysans de mon village travaillent aux champs, rentrent le regain, c'est-à-dire la deuxième coupe du foin. Pas un nuage à l'horizon... Tout à coup, le mot tombe : mobilisation générale ou plutôt en alsacien : « Mobilmachung ». C'est là que tout a changé !

On charge les 30 kilos de bagages autorisés, puis les matelas et un peu de ravitaillement (du chocolat, des biscuits, des conserves). Vers la fin de l'après-midi, les paysans attèlent les chevaux aux charrettes. Tout le monde se rassemble sur la place du village, le coeur serré à l'idée d'abandonner le bétail, les chiens, les chats... son chez-soi. Le signal du départ est alors donné !

*C'est cet évènement que nous fait découvrir cet article, inspiré des livres de **Catherine** et **François Schunck**, habitant aujourd'hui à Périgueux, et de plusieurs sources trouvées sur Internet. Il peut nous éclairer sur la généalogie de certaines familles aux noms à consonances germaniques, avec quelques 380 000 Alsaciens évacués vers les départements du Sud-Ouest, et dont quelques-unes ont choisi de s'y implanter...*

(1) Les « yaya », nom donné aux Alsaciens parlant un dialecte proche du « boche » par les Périgourdiens.

connaissaient ces mesures élaborées dans le secret et, en dehors du maire de Strasbourg, **Roger Frey**, tout le monde en ignorait les modalités.

Les blés sont hauts et les vignes lourdes en ce 1^{er} septembre 1939. En Alsace, comme en Gascogne, les récoltes s'annoncent abondantes. Las, les hommes ne seront plus là. L'univers à basculé à 5 h 45 lorsque **Hitler** a ordonné à ses troupes d'envahir la Pologne. Le soir-même, l'ordre de mobilisation générale est placardé sur tous les murs de France.

Dans le Nord-Est, une autre consigne tombe dès 14 heures : « Exécutez le Pas-de-Calais ».

231 communes alsaciennes, dont Strasbourg, et 299 communes lorraines doivent être évacuées. Leur tort ? Juste celui d'être situées entre la frontière allemande et la ligne Maginot, sur un bout de France où, croit-on, doivent se dérouler les premiers combats...

La construction de **la ligne Maginot** eut pour conséquence l'évacuation en septembre 1939 de plus de 550 000 Alsaciens et Mosellans, parmi lesquels presque tous les Strasbourgeois.

En cas de conflit avec l'Allemagne, deux zones d'évacuation avaient été pré-définies par l'état-major.

La zone 1, à évacuer dès l'annonce de la mobilisation générale : c'était l'étroite bande non-protégée comprise entre la frontière et la ligne Maginot, considérée par les autorités françaises comme une zone probable de combats dont elles avaient prévu de protéger les habitants en les évacuant vers « l'intérieur ».

L'évacuation de **la zone 2**, située en arrière de la ligne Maginot, n'était prévue qu'en cas de bombardements intenses.

Peu de personnes en Alsace

Évacuations de l'Alsace vers le Sud-Ouest.
Carte
Stéphane Hibou, 2010.
Document CRDP d'Alsace.
Sources Internet.



AVIS

Les premiers trains d'évacuation pour la population de Strasbourg partiront des gares d'embarquement désignées le 2 septembre 1939, à partir de 6 heures du matin.

Aucun embarquement n'aura lieu à la Gare Centrale. Les intéressés sont priés de suivre strictement les indications des tracts qui vont être distribués à la population.

Die Pendelzüge, die für die Räumung der Bevölkerung von Strasbourg bestimmt sind, fahren am 2. September 1939 von morgens 6 Uhr ab an den dazu bestimmten Abfahrtsstellen ab.

Kein Abtransport findet am Hauptbahnhof statt. Die Bevölkerung ist gebeten, sich strengstens an die durch Flugblätter bekannt gegebenen Vorschriften zu halten.

STRASBOURG, le 1^{er} septembre 1939
Le Préfet du Bas-Rhin

communes situées dans le sud du Bas-Rhin seraient évacués sur la Dordogne.

Le trajet passait par Saint-Dié (Vosges), Épinal (Vosges), Dijon (Côte-d'Or), Moulins (Allier), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Limoges (Haute-Vienne).

Évacuation

Le 1^{er} septembre 1939, en réponse à l'invasion de la Pologne, la France déclarait la guerre à l'Allemagne. L'évacuation de la **zone 1** fut aussitôt ordonnée par le Ministre de la Guerre. Elle devait être « effectuée immédiatement et sans délai ».

Annoncée par affichage, par haut-parleurs, par la radio et même par le tocsin dans les campagnes, l'opération d'évacuation était terminée le 3 septembre au soir ! Elle avait déplacé 374 000 personnes réparties sur 181 communes. Il ne restait plus à Strasbourg qu'un peu plus de 3 000 civils...

Dans une première étape les évacués devaient se rendre par leurs propres moyens (chemin de fer, tramway, auto, vélo, voitures hippomobiles... à pied...) dans un des quatre « centres de recueil » situés derrière la ligne Maginot; Chacun pouvait emporter 30 kilos de bagages à main et quatre jours de vivres.

Après quelques jours passés dans le centre de recueil, les évacués étaient convoyés en chemin de fer, le plus souvent dans des wagons à bestiaux, vers une gare lointaine, quelques part dans le Sud-Ouest.

Le plan prévoyait que les habitants de Strasbourg et de dix-neuf

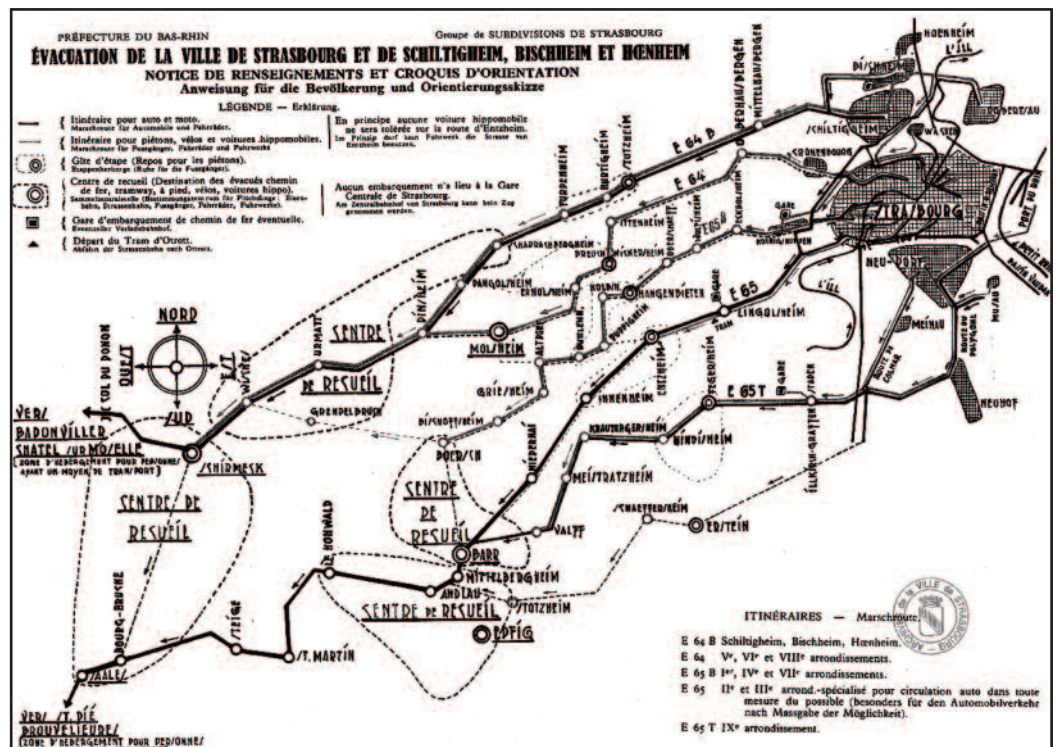
Arrivés à Périgueux (Dordogne), une dernière étape les menait vers le bourg, le village ou le hameau encore inconnu où ils devaient résider pour une durée qu'ils ignoraient.

L'agglomération strasbourgeoise est évacuée

350 000 Strasbourgeois, munis chacun de 30 kilos de bagages et de vivres, pour une durée de quatre jours, originaires de 181 communes, sont évacués vers le Sud-Ouest de la France. Ils seront installés dans les régions d'Agen, de Périgueux et de Limoges.

La présidence du Conseil estimait le 5 septembre que l'évacuation avait été une réussite.

Nous savons ce qu'il faut en penser lorsqu'on lit les témoignages des personnes concernées.



Les instructions communiquées par voie d'affichage stipulent :

« Aucun embarquement à la gare centrale de Strasbourg. Pas de bagages enregistrés. »

Les premiers trains d'évacuation partent des gares voyageurs le 2 septembre, à partir de 6 heures.

La Région maintient les 162 trains commerciaux et les 332 convois qui transportent des marchandises prévues en temps normal.

Du 26 août au 11 septembre 1939, la SNCF transporte 353 000 personnes avec 179 trains d'évacuation civile : au départ de Metz, 58; de Strasbourg, 83; de Mulhouse, 38.

Par ailleurs, la voie ferrée achemine au total 107 900 tonnes du port de Strasbourg sur les 150 000 tonnes à déménager.

Le matériel ferroviaire insuffisant en raison de la mobilisation était le plus souvent composé de très vieilles voitures ou même de wagons à marchandises.

Ces derniers sont couverts et arborent l'inscription bien connue « Hommes 40, chevaux 8 (en long) ».

Leur périple éprouvant dura souvent plusieurs jours et pour beaucoup de leurs occupants il s'agit de leur premier grand voyage. D'une telle situation, les témoignages et récits sont nombreux : des réfugiés qui arrivent à La Châtre en dix-neuf jours, erreur d'acheminement, collisions de trains de réfugiés et de trains militaires à Neufchâteau...

Des trains à bestiaux

510 000 femmes, enfants, vieillards et hommes non mobilisables, dont 380 000 Alsaciens, quittent ainsi leurs champs, boutiques, usines et préparent leurs bagages en toute hâte.

« Nous avons droit à 30 kilos par personne, Notre quartier de Strasbourg devait prendre le train à Cronenbourg, mais on ne savait pas pour quelle destination », raconte Pierre Weill, de La Tour-Blanche (Dordogne), âgé de 11 ans lors de ce terrible périple.

« Nous étions entassés dans des wagons à bestiaux avec de la paille pour seul confort, se rappelle Théophile Munch, de Gontaud-les-Nogaret (Lot-et-Garonne). Pour faire réchauffer les biberons des bébés, l'un tenait, les deux autres une bougie en dessous...»

Cinq jours et quatre nuits durant, les trains de réfugiés zigzaguent vers le Sud-Ouest afin de laisser la priorité des lignes directes aux convois mili-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Subdivision de Région *Strasbourg* Commune *III Arrondissement*

ORDRE D'ÉVACUATION

L'évacuation de la commune de *III Arrondissement* est ordonnée.

Elle sera effectuée immédiatement et sans délai.

Les habitants amèneront :

Des vivres pour plusieurs jours.

Les moyens de transport existant dans la commune (y compris les véhicules et chevaux désignés pour la réquisition).

Les denrées transportables et le bétail.

Ils quitteront la commune par *La Porte Nationale* *Jue de Molsheim* *sorte de Schirmeck*

et se présenteront obligatoirement à *Koenigshtoffen* (Alsace) [1] où ils recevront de nouvelles instructions, en vue de les faire profiter des mesures prises pour assurer leur acheminement en lieu sûr et leur logement.

Des prescriptions données à ce moment fixeront également :

Les lieux et modalités d'achat des denrées et bestiaux amenés avec eux par les habitants.

Les lieux de livraison à l'autorité militaire des chevaux et véhicules réquisitionnés.

Tous les réservistes des Armées de Terre, de Mer et de l'Air rejoindront immédiatement et directement le lieu de concentration porte sur leur fascicule de mobilisation.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

[1] Point de première destination.



La guerre se prépare Le départ...

Le vendredi 1^{er} septembre 1939, l'ordre de mobilisation générale tomba, avec pour conséquence l'évacuation des populations riveraines du Rhin.

taires allant vers le front. « Tout ce que nous savions, c'est que Périgueux était plus près de la mer que Strasbourg », raconte une réfugiée. « Nous ne pouvions pas nous laver. Il régnait dans les wagons une puanteur insupportable. »

Aux dangers du voyage - certains trains sont mitraillés - s'ajoutent les incohérences administratives. Ainsi, le préfet du Gers refuse-t-il d'accueillir à Auch les réfugiés de Saint-Louis (Haut-Rhin)... et les expédie vers Lectoure !



Embarquement de la population à l'intérieur de wagons à bestiaux !... (Photo D.R.)

Tout le monde croyait à une attaque allemande imminente sur le Rhin. L'ordre était transmis à la population par l'appareil au son du tambour. La radio le rappelait en permanence. Les réactions étaient multiples et diverses. Les anciens, ceux qui avaient déjà vécu « 1870 » puis « 1914-1918 », n'en revenaient pas. Une troisième guerre allait leur tomber dessus. Une nouvelle fois, l'Alsace en serait l'enjeu.

D'un commun accord le départ fut fixé au lendemain matin, dès 6 heures. Le maire ayant eu une permission de quinze jours va accompagner les Alsaciens tout au long du voyage. Les jeunes couples se séparaient, désespérés, le mari rejoignant son régiment, l'épouse fuyant vers... l'inconnu, avec des parents âgés, de jeunes enfants, voire des bébés à naître.

Nombreuses furent les charettes à bras, les remorques, les bicyclettes surchargées. Comme nous l'avons déjà indiqué, 30 kilos de bagages autorisés par personne. On empor-

- Au départ de la Moselle :**
1. Metz, Bar-le-Duc, Melun, Chartres, Saumur, vers Angoulême;
 2. Metz, Bar-le-Duc, Melun, Tours, Niort, Saintes.
- Au départ du Bas-Rhin :**
1. Arrondissement de Wissembourg et Haguenau : Nancy, Chaumont, Orléans, vers Limoges;
 2. Strasbourg et sud du Haut-Rhin : Saint-Dié, Épinal, Dijon, Moulins, Clermont-Ferrand, vers Limoges.
- Au départ du Haut-Rhin :**
- Belfort, Vesoul, Dijon, Nevers, Châteauroux, vers Limoges, Brive, Cahors, Castelsarrasin et Agen.

EVACUATION DE STRASBOURG ET DE SCHILTIGHEIM, BISCHHEIM ET HENHEIM

Räumung der Stadt STRASBOURG und der Gemeinden SCHILTIGHEIM, BISCHHEIM und HENHEIM

(Attaque brusquée)

(Im Falle eines Überfalles)

Dirigez-vous sur les points suivants :

Gehen Sie an folgende Orte :

Point à atteindre Zu erreichender Ort	Si possible pour les arrondissements de police suivants : Wenn möglich für folgende Polizeireviere :	Itinéraire Marschroute	Destination ultérieure Späterer Bestimmungsort Centres de recueil de : Sammelzentralstellen :
BREUSCHWICKERSHEIM	5 ^e Arrondissement 6 ^e " 8 ^e "	Cronenbourg, Oberhausbergen- Carrefour Nord de Wolfis- heim, Ittenheim.	Schirmeck, puis St-Dié Schirmeck, puis Provençères Schirmeck, puis Bruyères
HANGENBIETEN	1 ^{er} " 4 ^e " 7 ^e "	Porte Nationale, Kœnigshoffen, Eckbolsheim, Oberschaeffols- heim, Achenheim.	Barr, puis St-Dié Schirmeck par Bœrsch Schirmeck par Bœrsch
ENTZHEIM	2 ^e " 3 ^e "	Porte de Schirmeck, Mon- tagne-Verte, Lingolsheim.	Barr, puis Bruyères Barr
FEGERSHEIM	9 ^e "	Route de Colmar, Illkirch- Graffenstaden	Epfig
STUTZHEIM	Schiltigheim, Bischheim, Henheim	Mittelhausbergen, partie Nord de Oberhausbergen.	Molsheim

Ensuite vous serez acheminés vers le département de correspondance :
Sie werden sodann nach dem endgültig zugewiesenen Departement weiter geleitet werden :

Dordogne pour (für) Strasbourg ;
Haute-Vienne pour (für) Schiltigheim, Bischheim, Henheim.

Le Préfet du Bas-Rhin

Le Général Commandant,
le Groupe de Subdivisions

Vu le Maire de la Ville de Strasbourg
et les Maires de Schiltigheim,
Bischheim et Henheim

tait des vivres pour trois jours, un minimum de linge, son argent dans une sacoche confectionnée en hâte et portée autour du cou, sous les vêtements. Il fallait tout laisser : biens, meubles, volailles et lapins, chiens et chats, le gros bétail et les récoltes tout juste engrangées.

Les bêtes, libérées de leurs chaînes, erraient dans les rues et les cours de ferme, images inoubliables pour des gens de la terre.

2 septembre : la guerre est déclarée

Le gouvernement décrète l'évacuation de **Strasbourg** et des communes avoisinant le Rhin. Toutes ces agglomérations commencent lentement à se vider, les maires ayant reçu l'ordre d'exécuter les plans d'évacuation.

Les premiers trains d'évacuations pour la population partent, dès 6 heures. Comme prévu, des itinéraires sont fléchés, des postes de circulation aiguillent vers les centres.

3 septembre. - C'est au tour des **Wantzenauviens** de prendre la route, en bicyclette, sur des charettes. Tous les moyens sont bons pour rejoindre **Marlenheim**, d'où est prévu le départ.

Long moment d'attente, où se mêlent l'appréhension d'un exil vers un lieu inconnu, et à

la fois une certaine excitation pour les plus jeunes, une sorte d'aventure qui leur permettra souvent de faire leur première sortie en France.

Sur place, on vend aux enchères chevaux et voitures hippomobiles. Lorsque son tour est arrivé, on embarque à bord des convois vers le centre de la France, pour certains dans des wagons à marchandise, pour d'autres, personnes âgées et malades, des wagons de voyageurs. Certaines familles sont séparées, le voyage est long, très long, ponctué d'arrêts en gare où sont distribués ravitaillements et soins.

4 septembre. - La population est de moins en moins nombreuse. Au total 380 000 personnes, dont 200 000 Strasbourgeois, quitteront l'Alsace. 3 500 personnes resteront à Strasbourg. Cependant il faut encore faire face à de nombreuses difficultés. 12 000 tonnes d'essence ne sont pas évacuées et représentent toujours un danger potentiel si quoi que ce soit arrivait.

La France et la Grande-Bretagne s'engagent à respecter les populations civiles...
L'ALLEMAGNE LES BOMBARDE

SIXIÈME DERNIÈRE

Paris-soir

LUNDI 4 SEPTEMBRE 1939
37, rue du Louvre PARIS (2^e)
Adresse télégraphique : PARISOIR PARIS
6^e DERNIÈRE
50 cent.

DEPUIS ONZE HEURES CE MATIN

L'Angleterre est en guerre avec l'Allemagne

LA FRANCE SERA EN GUERRE A 17 HEURES

C'est en plein accord que les deux grandes puissances ont présenté séparément leurs injonctions à l'Allemagne

La France commande...

Depuis onze heures aujourd'hui la guerre est déclarée. La France et la Grande-Bretagne ont tout fait pour épargner au monde cette immense catastrophe. Mais la folie sanguinaire du maître de l'Allemagne l'a voulue. Son monstrueux orgueil, son aveuglement insensé précipitent l'Europe dans le sang. Peu lui importe la mort

Le délai français expire à 17 heures

En exécution de la décision prise hier soir par le gouvernement, M. Coulondeh... à 12 heures pour demander au gouvernement allemand sa réponse à la communication qui lui avait été faite le 1^{er} septembre à 22 heures. Il doit faire connaître au gouvernement du Reich que celui-ci s'abstient de...

DE SON BUREAU DE DOWNING STREET

M. N. Chamberlain s'est adressé au peuple britannique :

D'un autre côté, il faut constamment veiller au pillage. Pour cela, la gendarmerie et la police mettent en place une surveillance stricte, et l'on ne pénètre pas dans les habitations sans autorisation. Les autorités ont pour ordre : *« Tout individu civil ou militaire qui sera surpris pénétrant dans un immeuble dans lequel il n'a rien à faire sera immédiatement traduit devant les tribunaux militaires et passible de l'art. 221 du Code de justice militaire qui prévoit des travaux forcés à perpétuité. »*



Désolation d'une rue de Strasbourg. (Photo D.R.)

Sur le plan militaire, la mobilisation paraît encore incompréhensible à la population comme aux soldats. Les forces en présence resteront immobiles pendant huit mois. Cette phase d'« observation » est longue, et pour les militaires placés le long de la frontière, l'ordre est d'éviter toute provocation, ainsi tout coup de feu est totalement prohibé.

Rapidement, les Allemands commencent à diffuser la propagande nazie, les discours du führer sont retransmis et traduits par haut-parleur, des obus spéciaux ont même été créés pour envoyer des tracts à l'intérieur des lignes françaises.

L'exode par le train

Après deux jours d'errance et d'incertitude, après deux nuits de mauvais sommeil sur de la paille, ce fut le départ en train. Bien des objets trop encombrants, durent encore une fois être abandonnés. Beaucoup de personnes sont en fait retournées en vélo dans leur village pour rechercher des objets de valeur afin que les soldats ne les pillent pas. Chevaux, boeufs et vaches restaient dans les prés. Les gens montaient dans les trains composés

essentiellement de wagons à bestiaux à raison de vingt à trente personnes par wagon. Les rares wagons-voyageurs du 3^e classe au confort très précaire étaient réservés aux invalides, handicapés et enfants en bas-âge.

Les soucis et les incertitudes s'amplifiaient au fil du voyage. Deux jours et deux nuits de train, des arrêts innombrables pour laisser la priorité aux convois de l'armée remontant vers le nord.

Enfin, **le 5 septembre**, en gare d'arrivée, l'ordre de descendre du train avec tous les effets personnels est donné.

Témoignage de Aloyse Antoine Fromholz-Kirsch

*« Le maire de la commune de **Lengelsheim**, **Jean-Pierre Davron**, a reçu l'ordre de faire évacuer dans l'après-midi du 1^{er} septembre 1939, c'était le vendredi, du fait que le village se trouvait devant la ligne Maginot.*

*Le soir tous les gens étaient en cours de route et la destination provisoire était la commune de **Dannelbourg**, près de **Phalsbourg**.*

Chaque famille avait sa charette tirée par des vaches. Il y avait quatre attelages avec des chevaux. Toutes les bêtes qui ne servaient pas à tirer des charrettes sont restées attachées dans les écuries, ainsi que les chiens devant les maisons.

Aussi loin que l'on pouvait voir, on ne voyait sur les routes que des colonnes de réfugiés. Ceux-ci n'avaient le droit que d'emprunter des routes secondaires ou des chemins communaux. Les grandes routes étaient réservées aux troupes qui avançaient vers la frontière allemande.

*Aux croisements des routes étaient placées des sentinelles pour indiquer la direction aux colonnes de réfugiés. Le premier arrêt pour la nuit du 1^{er} au 2 septembre fut à **Lemberg**, où les gens étaient partagés dans les familles et les bêtes furent mises à l'abri dans les granges. Le lendemain, c'était le départ pour **Wingen-sur-Moder** où on est resté pour la deuxième nuit.*

*La troisième nuit, les gens furent dispersés et abrités à **Eschbourg** et **Graufthal**. Après la troisième nuit, on repartait pour le village de **Dannelbourg** où toutes les familles ont été réparties chez les habitants de cette commune en attendant de partir vers la Charente.*

*Dix jours plus tard tout le monde a été embarqué dans des wagons à bestiaux à la gare de **Lutzelbourg** avec une vingtaine de personnes par wagon, pour être transportées vers la gare de **Cognac** (Charente).*

*Tout était préparé sur place et les vigneronns étaient venus à la mairie de **Saint-Sulpice** avec ces chariots à deux grandes roues qu'ils avaient dans le temps. Le village de **Saint-Sulpice** était très éparpillé, la plupart des maisons étaient regroupées en hameaux, à part le bourg où se trouvaient quelques maisons autour de l'église. Au bourg, également, les deux écoles que fréquentèrent les jeunes réfugiés pendant un an. Les gens de **Lengelsheim** étaient partagés dans les différents hameaux selon la place dont disposaient les habitants pour les loger. »*



Une maison typique de Charente (Photo D.R.)

Après plusieurs jours de trajet, on arrive enfin à destination. Terre d'accueil : le Sud-Ouest.

Évidemment, sur place, on a dû faire face à divers problèmes. Le premier étant le barrage linguistique qui, bien souvent, limitait la communication. La grande majorité des arrivants ne parlaient que le dialecte, et l'aide des jeunes qui avaient reçu à l'école les bases de la langue française ne fut pas de refus.

L'organisation causait également quelques soucis. Le nombre d'évacués arrivant dans les villages dépassant la capacité d'accueil de ceux-ci, où, comme du côté alsacien, on n'avait eu que peu de temps pour se préparer à de tels mouvements.

Les capacités de logement étaient insuffisantes pour des milliers de nouveaux arrivants, ainsi on eut recours au départ, provisoirement, à des moyens plutôt rudimentaires, tels que d'emménager dans les écoles, salles d'auberges...

Puis, au fil du temps, les accueillants réussirent à placer leurs visiteurs dans des bâtiments divers et plus ou moins confortables. Enfin, pour ne rien arranger, on eu droit à un temps particulièrement rigoureux...

Les réfugiés arrivent dans mon village

Toutes les localités d'Alsace sont, en 1939, à des degrés divers, touchées par la guerre. Mon village ne pu échapper à la règle. Les hommes, en âge de porter les armes, avaient quitté leur « Heimet »... Ceux qui restaient rentrèrent les dernières récoltes avec l'aide des femmes et des enfants. Vers la mi-septembre, ils furent confrontés, brièvement mais intensément, au drame des réfugiés.

Mon témoin se souvient : « Une longue colonne de charrettes tirées par des chevaux, des vaches ou des boeufs arriva de L... puis stationna dans la rue Principale et sur la place de l'Église. Les voitures étaient chargées des objets les plus hétéroclites. On voyait des vieillards et de jeunes enfants blottis sur les baluchons entassés.

Les hommes valides marchaient à pied. A ceux qui les interrogeaient, ils répondaient qu'ils venaient du nord, par étapes, de **Climbach**, commune située à une dizaine de kilomètres de **Wissembourg**. Ils avaient laissé leur cheptel sur place... et leurs maisons devaient servir au cantonnement aux troupes françaises...

Dans la soirée, les paysans leur apportèrent spontanément de la paille, du foin et l'eau nécessaires à l'alimentation de leurs attelages. Je me souviens que certains se restauraient sur leur voiture tandis que d'autres furent invités, s'ils le souhaitaient, à partager le repas des habitants... Ils paraissaient être dans un état second, dû sans doute au déracinement. Aujourd'hui encore, je suis persuadé qu'ils ne réalisaient pas l'ampleur de l'événement. Nombreuses étaient les femmes qui pleuraient...

Le village compatit à leur misère et se montra solidaire dans le malheur. Les granges s'ouvrirent à ceux que le destin avait si cruellement

frappé. Il était évidemment impossible d'offrir des lits à tous... du moins étaient-ils à l'abri des intempéries...

*Puis, un matin, les « Flechtling » de **Climbach** quittèrent le village. Nous les avons accompagnés jusqu'à la gare de **Marmoutier** afin de les aider et d'adoucir leur peine. Là, un train stationné sur une voie de garage les attendait. Les chariots furent arrimés sur des wagons à plateau. Bêtes et gens trouvèrent refuge dans des fourgons jonchés de paille heureusement fraîche... Nous étions tous très émus... Lorsque le convoi s'ébranla vers le Sud-Ouest, de multiples mouchoirs s'agitèrent dans un ultime au-revoir. Une pensée, lancinante, nous préoccupait. Comment seront-ils accueillis dans cette lointaine région ? »*

Le mal du pays ronge les Alsaciens

Arrivés dans le Sud-Ouest, l'adaptation des Alsaciens, ruraux ou citadins, se révéla difficile aussi bien sur le plan matériel que culturel. Les paysans avaient laissé derrière eux « leurs terres lourdes de sueurs et de peines, leurs cimetières pleins de morts, leurs maisons pleines de souvenirs. Ne parlant qu'un français rudimentaire, ils ne pouvaient ni comprendre, ni se faire comprendre, ni se plaindre, ni recevoir de consolation » (Pierre Wirth). Tous avaient perdu le fruit de leur travail. Tous étaient rongés par le mal du pays.

Dans les Landes

C'est dans l'après-midi du 9 septembre 1939 que, dans l'**arène de Gabarret**, les 440 réfugiés d'**Attenschwiller** attendaient qu'il fut décidé de leur sort. Car rien n'était prévu de la part des autorités, Et c'est là qu'est intervenu l'esprit d'initiative du maire, **Philippe Sutter**, de la municipalité de **Gabarret** et de ses habitants qui, en quelques heures, sont parvenus à loger ces réfugiés hâves, épuisés, désemparés, au cinéma, dans les fermes abandonnées, au restaurant, chez l'habitant et, au besoin, dans des garages. Le maire resta que quinze jours dans les Landes car il devra revenir à **Belfort** où il sera incorporé.

Étonnement de Gabardans de voir débarquer tout ce monde parlant un idiome incompréhensible rappelant fâcheusement les accents d'outre-Rhin, haussement d'épaule à chaque question posée. Qui étaient donc ces gens qu'il fallait accueillir ? Ils savaient bien que le Traité de Versailles signé en 1919 avait redonné à la France l'Alsace et la Lorraine.

Transcription du témoignage écrit de M^{me} Barillot, née Gigueux (72 ans) de Ribérac

*« Arrivés en Périgord, à **Villeteureix**, le 18 septembre 1939, sur la place de l'Église, on descend du camion : " Voilà les boches ! "... Les " ya ya " aurait été plus acceptable...*

Un gamin nous lance des cailloux. On nous dirige vers une maison qui avait servi de buanderie, avec un élevage de lapins sous le plancher. Sur le plancher qui avait des trous un peu partout, de la paille pour servir de lit. Deux pièces sans porte pour séparer: " Voilà pour « les boches »", pour huit personnes dont six enfants ((avec une de mes soeurs handicapée).

C'était pas facile, sans eau, sans lumière. Mon frère aîné faisait son service militaire dans le génie sur la ligne Maginot. On nous refusait d'avoir un seau, alors on allait à une source où les vaches allaient boire. De temps en temps une voisine nous laissait prendre un seau à son puits quand son mari n'était pas là.

A l'école, agressions verbales et physiques. Il fallait toujours se défendre. L'instituteur et les maîtresses d'école ignoraient le certificat d'études : pas le droit (les « boches » n'avaient aucun droit).

Plus tard, nous avons été dénoncés à la Gestapo, à la milice de Pétain, à la police de Pétain.

*Mais le plus dur c'est le maquis d'un village qui s'appelle **Celles** qui sont venus à la maison, ont tout détourné : mes parents venaient d'avoir les allocations de réfugiés et mon père sa pension militaire. Ils voulaient lui prendre ou plutôt lui voler. Moi, on m'interroge, on joue avec une grenade pour me faire peur et on me dit : « Dis : " Heil Hitler! " ». Après, ils rassemblent la famille, on nous met contre le mur de la maison pour nous fusiller. Enfin, le secrétaire de mairie arrive et empêche le drame. Ce n'était pas encore notre heure.*

Voilà un affront pour un ancien militaire, dix-huit ans de colonies, infanterie coloniale, médaille militaire avec palmes, grand blessé qu'on appelle les « gueules cassées »; ma mère médaillée de la famille nombreuse.

Je m'arrête car il faudrait des pages entières pour tout écrire. Pourquoi autant de haine ? Pourquoi mes parents sont restés (ma mère réfugiée déjà en 14-18 à Alès, dans le Midi ? C'est peut-être la raison ? J'en parle, je constate, mais - je ne - comprends pas et ce n'est qu'une partie des choses subies par mes parents.

Par contre me reste le bon souvenir de l'accueil reçu à la gare de Périgueux, si chaleureux, avec un repas et beaucoup de soleil... »

Le choc de deux détresses

Un accueil difficile

Dans le Sud-Ouest, région qui héberge déjà bon nombre de réfugiés de la guerre civile espagnole, la surprise est quasi totale.

*« Mon père est allé à la Préfecture du Lot-et-Garonne la veille pour demander un délai, afin que la commune de **Caudecoste** ait le temps d'organiser leur accueil », explique **Yvette Bonne**, fille du premier adjoint d'alors de ce village lot-et-Garonnais. « La ville de Lectoure n'était pas préparée, poursuit un témoin gersois. Les portes des wagons se sont entrouvertes. Péniblement, des personnes en sont descendues lentement. Elles étaient sales, fatiguées. Je n'oublierai jamais, là, devant moi, cette dame avec une petite fille qui pleurait. »*

En toute hâte, on aménage des dortoirs et cantines dans les halles aux grains, halles aux noix et salles de bals, en attendant de trouver mieux.

En quelques jours, Agen passe de 27 000 à 45 000 habitants; Périgueux de 37 000 à 80 000 habitants; Brive enfin de 30 000 à 100 000 habitants !... Nombre de villages voient leur population doubler ou tripler.

Ils font chauffer le vin !

*« Nous avons fait le tour du village, poursuit **Yvette Bonne**, de **Caudecoste**, demandant à chacun de prêter un couvert pour le premier repas. Nous leur avons préparé une grande soupe. »*

La première soupe... Tous les réfugiés alsaciens, habitués, le soir, aux tartines trempées dans du café au lait, s'en souviennent.

*« C'était de la soupe à la citrouille, raconte **Théophile Munch**. Chez nous, la seule variété de citrouille qu'on connaissait, c'était la citrouille à cochons ! »*

Le choc culturel ne fait que commencer, empli de méconnaissance. Le maire d'**Hagenthal-le-Bas** (Haut-Rhin) n'a-t-il pas laissé sa voiture en Haute-Saône, ayant entendu dire qu'il n'y avait pas de routes dans les Landes et que les gens se déplaçaient sur des échasses ?

De fait, l'Alsace riche, bien que frappée par le chômage, découvre un Sud-Ouest pauvre, bien qu'ayant le cœur sur la main : pas de cuisinières en fonte, mais des chaudrons suspendus dans l'âtre des fermes réquisitionnées tant bien que mal après un mois de palabre. Les granges disponibles sont ouvertes à tous vents et les toits laissent passer la pluie. Un Alsacien s'en plaint à son nouveau maire qui lui répond qu'il n'est pas charpentier. Chauffage et eau courante manquent également.

Côté accueil, même surprise : *« Ils font le café autrement, boivent du vin entre les repas, mélangent légumes et viandes. L'ardeur des Alsaciens à tout nettoyer, à pester contre les puces, rats et égouts à ciel ouvert nous met mal à l'aise »,* écrit le maire de **Sarsac** au préfet du Gers.

Dans les Landes, on s'étonne de voir les Alsaciens mettre les bouteilles de vin blanc ou de vin rouge dans les marmites pour préparer le vin chaud.

Les ya-ya...

Mais la surprise la plus grande vient de la langue. Sommés d'accueillir des compatriotes français, beaucoup trouvent suspects les *« Ya, ya komm Joseph »*⁽¹⁾ qu'ils entendent quotidiennement, d'où le surnom vite donné aux réfugiés.

Femmes et vieillards, élevés à l'école allemande, ne parlent que le dialecte alsacien. Les enfants servent de traducteurs lors des courses ou des démarches administratives. De là à traiter les Alsaciens de « Boches », le pas est vite franchi. D'autant que dans les

(1) « Toi, tu viens Joseph ».

journaux locaux, les publicités et avis destinés aux réfugiés sont publiés en allemand (l'alsacien ne s'écrit pas).

A tel point que les autorités se sentent obligés d'intervenir. « *Les résonances germaniques de leur langue n'en font pas des étrangers, pas plus que votre parler gascon ne vous empêche d'être Français* », explique à ses ouailles **Mgr Mathieu**, évêque de Aire et de Dax. « *Deux populations de qualités différentes mais aux aspirations communes sauront, dans un esprit de mutuelle compréhension, se reconnaître et s'apprécier* », écrit **M. Giraud**, préfet des Landes, dans « la Petite Gironde » du 22 septembre 1939.

... et les Rouges...

Autre choc, celui de la religion, Juifs, catholiques ou protestants, les Alsaciens sont pratiquants. Tombés en pleine terre « radsoc », chez « les Rouges », ils s'inquiètent de l'état délabré des lieux de culte. Dans un village de Vendée, ils restaureront même une église, formant une milice pour interdire au maire et à ses troupes de les en empêcher.

Lorsque les premières écoles s'organisent avec des instituteurs alsaciens, les cours de catéchèse ont droit de cité au grand dam des anticléricaux locaux. Là où il n'y a pas de professeur alsacien, les enfants viennent grossir les rangs des écoles confessionnelles.

« *Les relations avec le maire, c'était zéro* », raconte un curé haut-rhinois, âgé maintenant de 86 ans. Dès les premières semaines, les tensions montent entre hôtes et réfugiés, d'autant qu'un peu partout les prix ont augmenté.

Certes, la proximité des combats y est pour beaucoup, mais Alsaciens et Lorrains bénéficient d'une allocation quotidienne de 10 francs par adulte et 6 francs par enfant. De quoi se payer trois bons repas par jour.

La nourriture de base et les vêtements étant fournis gratuitement aux réfugiés par la Croix-Rouge, le Secours populaire et les autorités, mais des commerçants en profitent pour améliorer leurs marges sur la vente des extras.

Une nécessaire solidarité

La drôle de guerre... Arrivés en septembre 1939 dans le Sud-Ouest, Alsaciens et Lorrains ont la désagréable impression d'avoir été évacués pour rien.

Jusqu'en mai 1940, les Allemands ne bougent pas. Les combattants s'observent en chiens de faïence entre les lignes Sigfried et Maginot. En Aquitaine, passé les difficultés du début, la vie s'organise. Les hommes étant bloqués au front, les 510 000 réfugiés sont d'un précieux secours lors des récoltes d'automne.

« *Ça n'a pas toujours été évident*, raconte Théophile Munch, de **Gontaud-de-Nogaret** (Lot-et-Garonne). *Chez nous, à Ottmarsheim, tout le monde était ouvrier d'usine, mais on a appris...* »

Pour la plupart propriétaires, les agriculteurs du sud de l'Alsace découvrent dans le Sud-Ouest les contraintes du métayage. On échange des techniques agricoles. Femmes et jeunes hommes participent à l'effort de guerre dans les usines. Certains villages y trouvent leur compte, obtenant des aides exceptionnelles des autorités.

Un peu partout, le choc culturel de la rencontre fait place à la convivialité. On s'échange des recettes. On s'invite pour goûter la choucroute ou « faire chabrot ».

A **Clairvivre**, les médecins des hospices civils de Strasbourg réalisent des merveilles. Par wagons entiers, ils ont obtenu de la capitale alsacienne, des lits, du matériel radio et des tables d'opération. L'on vient de toute la Dordogne et même des départements voisins pour s'y faire soigner.

Neuf mois passèrent...

Il ne se passa rien pendant neuf mois. Ce fut l'épisode de la « drôle de guerre ». Puis le Reich attaqua, contournant la ligne Maginot - ironie de l'histoire - et la France s'effondra en moins d'un mois.

Le **10 mai**, les Allemands rentraient en France provoquant un exode massif.

Le **22 juin**, **Pétain** signait l'armistice dans le wagon de Rethondes, en forêt de Compiègne.

La France était dès lors coupée en deux par la ligne de démarcation. Les Alsaciens se trouvèrent devant une alternative dont le premier terme était de rentrer en Alsace, le second de rester en Dordogne (*resp. dans le Sud-Ouest*).

A partir du **12 août 1940**, beaucoup rentrèrent, mais les juifs, évidemment, restèrent ainsi que de nombreux jeunes en âge d'être incorporés. En tout une quinzaine de milliers, en Dordogne. C'était un bon choix car l'Allemagne qui annexa rapidement l'Alsace-Lorraine ne manqua pas d'incorporer dans la Wehrmacht de nombreux jeunes, envoyés sur le front de l'Est où beaucoup trouvèrent la mort.

Les Allemands exigeaient le retour au pays des Alsaciens-Lorrains évacués en 1939. En

1940, 408 000 réfugiés furent rapatriés comme suit : De fin juillet à début octobre, 228 000 personnes, avec des trains spéciaux de rapatriement. A partir de novembre, 20 000 personnes par des liaisons ferroviaires régulières. Le restant de la population a emprunté les cars, voitures particulières, camions et autres moyens divers de rapatriement.

Le **20 octobre 1940**, la presse alsacienne annonce le retour de 300 000 évacués. Et le **15 janvier 1941**, 134 800 Strasbourgeois sont rentrés.



UNE ENQUÊTE FAMILIALE AU CŒUR DE VOS ORIGINES

Généatique

NOUVELLE ÉDITION 2019

FAITES VOS RECHERCHES, IMPRIMEZ VOS ARBRES ET PARTAGEZ VOS TROUVAILLES

- ✓ Interface conviviale
- ✓ Accès rapide aux fonctions essentielles
- ✓ Recherche sur Internet en un clic
- ✓ Grand choix de modèles d'arbres personnalisables
- ✓ Impression facile
- ✓ Votre généalogie partout avec vous, PC, tablette, smartphone et web en toute sécurité

VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

89 € au lieu de 130 € sur la version prestige en téléchargement	99 € au lieu de 140 € sur la version Prestige CD + guide de 286 pages	- Illimité en nombre de personnes - Installations illimitées sur 3 PC - Inclut Généatique Mobile - Assistance téléphonique et mail gratuite - Paiement en 3 fois sans frais
---	---	---

CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12
OU WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO

Évacuation de **Strasbourg**
et de **Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim**

INSTRUCTIONS POUR LA POPULATION

L'évacuation de la ville de Strasbourg et de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim a été ordonnée.

En exécution de cet ordre, les habitants doivent quitter Strasbourg, ainsi que Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim le plus tôt possible.

Restent seules dans la ville, à leur poste :

- a) Les personnes ayant reçu l'ordre d'y demeurer;
- b) Les personnes chargées d'un service public et dont l'évacuation progressive, soumise à des mesures particulières, est réglée par leur chef.

1. But de l'évacuation

Mettre la population à l'abri des risques de guerre.

2. Moyens d'évacuation

n Chemin de fer et tramway : réservés par priorité aux personnes incapables de prendre la route à pied (malades, infirmes, femmes avec jeunes enfants, vieillards).

n Autos, vélos, voitures hippomobiles : personnes possédant ces moyens de locomotion (s'ils ne sont pas réquisitionnés).

n A pied pour toute autre catégorie.

3. Circulation à l'intérieur de la ville

Suivre dans toute la mesure du possible les itinéraires fléchés aux couleurs de votre arrondissement de police (même couleur que « la carte de renseignement » qui vous a été délivrée).

4. Où se rendre ?

5. Dispositions particulières aux évacués par chemins de fer et tramway :

Chacun peut emporter en moyenne 30 kilos de bagages à main et doit se munir de quatre jours de vivres.

6. Dispositions particulières aux évacués par la route : doivent se munir de quatre jours de vivre.

7. Bagages à emporter : Emportez dans un sac de voyage ou sac de tourisme de préférence : couvert individuel (go-belet, etc.); papiers de famille, pièces d'identité, valeurs, etc. Une bonne paire de chaussures, vivres pour quatre jours (pain, biscuit, conserves, lait concentré), effets personnels, etc., boissons pour les enfants, etc.

8. Sauvegarde
IX..... X.....

*Le Préfet du Bas-Rhin,
le Général de Division
commandant le groupe de subdivisions de Strasbourg,*

*Vu le maire de la ville de **Strasbourg**
et les maires de **Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim,***

Communes évacuées et communes d'accueil :

Artolsheim : Aillac, Calviac-Saint-Julien-de-Lampon, Carsac-de-Carlux.

Bindernheim : Payzac, Le Moustier, Rouffignac-de-Montignac.

Boofzheim : Plazac, Saint-Aubin-de-Cadlech, Sadillac, Sainte-Eulalie-d'Eymet.

Daubensand : Pontours

Diebolsheim : Saint-Léon-sur-Vézère, Orliaguet, Prats-de-Carlux, Simeyrois, Sainte-Mondane.

Elsenheim : Montignac.

Friesenheim : Razac-d'Eymet, Saint-Capraise-d'Eymet, Saint-Julien-d'Eymet.

Gerstheim : Saint-Alvère, Limeuil, Sainte-Foy-de-Longas, Trémolat, Grand-Castang.

Mackenheim : Allas-lès-Mines, Berbiguières, Bezenac, Castels, Mouzens, Saint-Cyprien, Saint-Vincent-de-Cosse.

Markolsheim : Le Bugue, Campagne, Fleurac, Journiac, Manaurie, Mauzens-et-Miremont, Saint-Avit-de-Vialard, Saint-Cernin-de-Reilhac, Saint-Cirq, Saint-Félix-de-Reilhac-et-Mortemart, Savignac-du-Bugue, Saint-Chamassy.

Obenheim : Molières, Alles, Cussac.

Plobsheim : Port-Sainte-Foy, Fougueyrolles.

Rhinau : Beaumont, Saint-Avit-Senieur, Monpazier.

Richtolsheim : Savignac-du-Bugue, Carlux, Peyrillac-et-Millac, Saint-Cyprien.

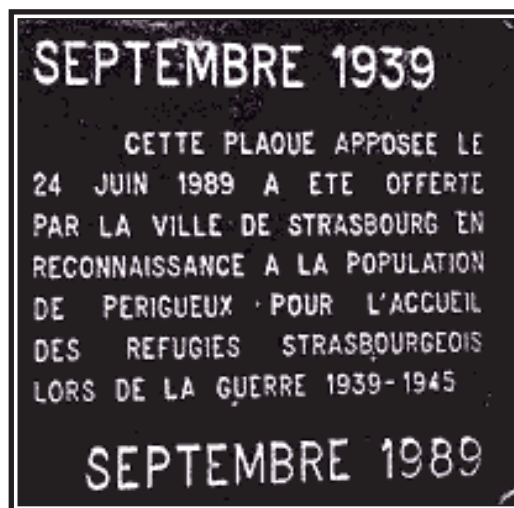
Saasenheim : Salignac.

Schoenau : Le Coux.

Schwobsheim : Saint-Julien-de-Lampon.

Sundhouse : Beynac, La Canéda, Marquay, Proissans, Saint-André-d'Allas, Vézac, Sarlat.

STRASBOURG : PÉRIGUEUX (les fonctionnaires et leurs familles, les services privés et les habitants des 1^{er} et 3^e arrondissements): les cantons de Brantôme, Hautefort, Montpon, Montignac, Ribérac et Vergt (pour les habitants des autres arrondissements). Puis les cantons de Nontron et de Sarlat (pour les habitants en surnombre des 1^{er} et 3^e arrondissements).





ARCHIVES DÉPARTEMENTALES | Gironde LE DÉPARTEMENT

72-78, cours Balguerrie-Stuttenberg, 33000 BORDEAUX - Tél. 05.56.99.66.00

Liste de nos questions-réponses traitées depuis notre précédente revue

“ Les questions/réponses doivent être rédigées très lisiblement.

Inscrire les noms en majuscule et les prénoms en minuscule.

Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu.

Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.

Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire votre nom, prénom, n° d'adhérent.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard.

Merci de votre compréhension.. ”

024/2019 - **AQUART** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche testament de Blanche AQUART passé devant M^e LAFEURIERE, à Bordeaux (33).

Réponse : Testament passé le 6 septembre 1672 devant le notaire nommé ci-dessus. (Acte complet envoyé directement à l'adhérent.)

034/2019 - **AQUART** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche inventaire après décès de Jean AQUART, époux de Guilhaumine AUMAILHEY

Réponse : Inventaire après décès de Jean AQUART, maître serrurier, époux de Guilhaumine AUMAILHEY, en date du 7 janvier 1654. M^e CONILH, à Bordeaux (33), cote 3 E 14850. Jean AQUART est décédé le 1^{er} janvier 1654, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux (33), inhumé paroisse Saint-Mexant. Acte n° 1292, vue 38/66. Son frère Léger AQUART est décédé avant 1654.

033/2019 - **AQUART/BERNARD** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche contrat de mariage passé en 1736, à Bordeaux (33), de Valentin AQUART avec Jeanne BERNARD.

Réponse : Le 19 juin 1736, fiançailles de Valentin AQUART, ancien domestique chez M. le Marquis de ROQUEFORT, décédé, habitant Bordeaux (33), paroisse Saint-Nicolas, fils de Rémy (†) et de Marie-Magdeleine RAILLARD, fiancé à Jeanne BERNARD, cuisinière, fa de Denis (†), vigneron, et de Françoise PRINCETEAU. CM passé devant M^e B. BOUAN, à Bordeaux (33) (cote 3 E 13128). Mariage le 3 juillet 1736, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Nicolas-des-Graves.

036/2019 - **BAILLOU/BERNARD** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé devant M^e Anthony NICOLLEAU, le 25 août 1904, de Bernard BAILLOU et de Marie BERNARD.

Réponse : Le 25 mai 1904, à Berson (33), devant M^e Anthony NICOLLEAU, CM de Jean BAILLOU, tonnelier, né le 10 avril 1874, à Plassac (33), fils de Jean (†) et de Marie HERAUD, et Marie BERNARD, née le 1^{er} avril 1886, à Saint-Trojan (33), fa d'Antoine et de Catherine BAILLOU.

Relevés effectués par
CAUBIT Martine
DUBOIS Éric
LEURET Anne
SAVIGNAC Philippe

024/2019 - **BAZIGNAN** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Recherche inventaire après décès de Jean BAZIGNAN, décédé le 21 avril 1670, à Bruges (33).

Réponse : Jean BAZIGNAN est décédé à Bruges (33). Il demeurait à Bordeaux (33), paroisse Puy-Paulin, mais possédait une habitation située à Bruges (33) (Acte complet envoyé à l'adhérent.)

321/2018 - **BEDART** (Dossier traité par **Martine**)

Question : Recherche décès en 1784, à Bordeaux (33), de Marie BEDART.

Réponse : Le 22 août 1784, à Bordeaux (33), décès de Marie BEDART, âgée de 20 mois, fille de Gabriel, courtier royal, et de Marie ORÉ.

002/2019 - **BERNEDE** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Recherche testament passé devant M^e LABROUCHE (fiche 3/18), de Louis BERNEDE et de Jeanne PEYRAU.

Réponse : Étude de M^e Antoine LABROUCHE (3 E 34124) : Le 23 mars 1747, testament de Louis BERNEDE, brassier, époux de Jeanne PEYRAU, en faveur de ses six enfants : Jean, Louis, Jacques, Catherine, Isabeau et Marie BERNEDE.

078/2019 - **BISTON** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Recherche testament de Pierre BISTON, en 1695, passé devant M^e BOUYÉ, à Bordeaux (33) (cote 3 E 2163).

Réponse : Le 25 janvier 1695, devant M^e BOUYÉ, à Bordeaux (33), testament de Pierre BISTON, lieutenant au régiment de la Marine, fils de Étienne, avocat en la Cour, et de Catherine DURANT, † le 24 décembre 1693, à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Eulalie, et X à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Eulalie, le 3 août 1673. Pierre épouse Marie BERLAN le 25 mai 1704, à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Eulalie. Il est aussi le frère de Marie-Anne BISTON qui épouse le 10 mai 1704, à Bordeaux (33), paroisse de Saint-Éloi, FONTANGE de LATOUR, Puis elle épousera Martin VAN HONSE le 1^{er} juin 1729, à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Eulalie.

033/2019 - **BRANDA/AQUART** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Recherche contrat de mariage passé en 1659, à Bordeaux (33), de Gervais BRANDA avec X... AQUART.

Réponse : CM passé le 12 janvier 1659, devant M^e Antoine CONILH (3 E 14855), entre Gervais BRANDA, bourgeois et marchand de Bordeaux (33), et y habitant, paroisse Saint-Rémy, fils de Pierre (†) et de Marie OUIST, et Marie AQUART, habitant Bordeaux (33), paroisse Notre-Dame-de-Puy-Paulin, fille de Legier (†) et de Marie LAMADE.

034/2019 - **BRANDA/AQUART** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Recherche testament passé en 1676, à Bordeaux (33), de X... BRANDA et de X... AQUART.

Réponse : Étude M^e Antoine CONILH (3 E 14872) : le 20 mai 1676, testament de Gervais BRANDA, bourgeois et marchand de Bordeaux (33) et de Marie AQUART, mari et femme habitant Bordeaux (33), paroisse Saint-Rémy, en faveur de leurs neuf enfants.



044/2019 - **BOUHET** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé en date du 5 juillet 1663, devant M^e DUFAURE, à Fronsac (33), de Louis BOUHET et de Françoise FARROUILH.

Réponse : Pas de notaire DUFAURE/FAURE à Fronsac déposé aux AD pour la période demandée.

048/2019 - **BOYÉ/MONTAUROY** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé devant M^e DUBOIS, à Bordeaux (33), de Mathieu BOYÉ et de Marie MONTAUROY (2 C 551, photo 146).

Réponse : CM passé le 10 septembre 1740, devant M^e Pierre DUBOS (3 E 15341), entre Mathieu BOYÉ, avocat à la Cour, habitant Bordeaux, paroisse Saint-Michel, fils de feu Bernard, notaire royal, et de feu Catherine DUFAU, et Marie MONTAUROY, habitant Bordeaux (33), paroisse Sainte-Eulalie, fille de Louis, greffier de la Bourse de Bordeaux (33), et Thérèse SUDUIRAUT.

327/2018 - **BRISSON** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche testament passé devant M^e Guillaume DESPIET, à Bordeaux (33), en 1666, de Marie BRISSON, veuve DESCLAUX.

Réponse : Le testament a été trouvé en la date du 20 octobre 1666 (cote 3 E 24815, folio 892).

335/2018 - **CASTANDET** (Dossier traité par **Martine**)

Question : Cherche acte de décès de Marie-Rose CASTANDET, le 1^{er} mai 1785, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Rémy.

Réponse : Le 1^{er} mai 1785, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Rémy, décès de Dame Marie-Rose CASTANDET, veuve de Jean-Baptiste DEVILLE, âgée de 55 ans (recherche effectuée sur le site des AD, cote 4 E 633, page 33).

045/2019 - **COMBETTE/PAUBERE** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé le 12 septembre 1726, de François-Jean COMBETTE et de Rochette PAUBERRE.

Réponse : CM passé le 11 septembre 1726, devant M^e François BRUN (3 E 23026), entre Jean-François COMBETTE, **tondeur de chandelle**, habitant Bordeaux, paroisse Saint-Rémy, fils majeur de Pierre (†), et de Marie GIMBAL (†), et Rachel PARIBERE, habitant Bordeaux (33), paroisse Saint-Rémy, fille de Isaac (†) et de Marie MOUYRAC.

Dans la série
des vieux métiers :
qu'est-ce
qu'un **tondeur**
de chandelle ?

065/2019 - **DANCASSE/LARRIEU** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé à Bordeaux (33), de Dominique DANCASSE et de Marie LARRIEU.

Réponse : CM passé le 25 août 1758, devant M^e DESTANG (3 E 13583), entre Dominique DENCASSE, marchand de bois, natif de Aspet (31), et habitant Bordeaux (33), paroisse Sainte-Croix, fils de feu François et de Marie FAULIN, et Marie LARRIEU, native et habitant Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, fille de Bernard, bourgeois et maître en chirurgie, et de Marie-Thérèse LOSTE.

046/2019 - **DELAS/DOUX** (Dossier traité aux AD)

Question : Cherche décès, situé entre 1785 et 1792, probablement à Flaujagues (33), de Raymond DELAS et de son épouse Françoise DOUX.

Réponse : Non trouvé. Les années de cette commune ne commencent qu'à compter de 1833.

083/2019 - **DAUGEZ/DUFOURG** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche CM passé devant M^e DUFOURG, à Uzeste (33), le 17 janvier 1750, de Pierre DAUGET et de Marie DUFOURG.

Réponse : Le 17 janvier 1750, devant M^e DUFOURG, CM de Pierre DAUGEY, brassier, habitant Uzeste (33), fils de Jean et de Françoise DUBERGEY, et Marie, habitant Noaillan (33), fa de feus Pierre et Madelaine DUPRAT.

319/2018 - **DOMAISE** (Dossier traité par **Anne**)

Question : Cherche procès verbal déposé le 18 janvier 1841, sous le numéro 38, à l'Hospice des enfants abandonnés, de Marceline DOMAISE, née entre les 8 et 13 janvier, à Bordeaux (33).

Réponse : Le dossier d'abandon de Marceline DOMAISE a été trouvé. Y figure ses différents placements, mais pas le procès verbal de l'Hospice. Le registre conservé au AD commence plus tard.

084/2019 - **DUBOIS/SAUZES** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé devant M^e PARRAN, à Bordeaux (33), fin 1695, entre François DUBOIS et Suzanne SAUZES.

Réponse : La cote 3 E 13008, qui correspond aux années 1694, 1695 et 1696, de M^e Estienne PARRAN, est non consultable actuellement.

341/2018 - **FAURENS** (Dossier traité par **Martine**)

Question : Cherche naissance le 3 mai 1894, de Jean FAURENS, à Salles (33), section Lavignolles.

Réponse : Il n'a pas été trouvé l'acte de naissance de Jean FAURENS. Le registre des naissances sur l'année 1894 n'est pour l'instant pas consultable.

047/2019 - **GARAT/GAUTEYRON** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche CM en 1762, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Eloi, de Dominique GARAT et de Françoise GAUTEYRON.

Réponse : Le 13 janvier 1762, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Eloi, mariage de Dominique GARAT, fils de Pierre, docteur en médecine, et de Marie LIMON, et Françoise GAUTEYRON, fa de Jacques, maître chirurgien, et de Marie FONFREDE.

003/2019 - **GIRARD** (Dossier traité par **Martine**)

Question : Cherche naissance, entre les années 1747 et 1751, à Bordeaux (33), de Jean GIRARD (sans autres renseignements).

Réponse : Trouvé uniquement sur Bordeaux (33), paroisse Sainte-Croix :

1. Le 19 février 1747, naissance de Jean GIRARD, fils de Jean, charpentier de navires, et de Anne TOUPERAU (Archives Bordeaux-Métropole, GC 255, page 98);
2. Le 15 août 1748, naissance de Jean GIRARD, fils illégitime de Joseph et Marguerite PELON (Archives Bordeaux-Métropole, GC 255, page 26);
3. Le 8 septembre 1748, naissance de Jean GIRARD, fils de Jean, maître menuisier, et de Françoise POPELIN (Archives Bordeaux-Métropole, GC 255, page 29).

A la lecture de ces pages, si vous trouvez des différences d'orthographe dans les patronymes, nous avons volontairement respecté l'écriture des actes relevés aux Archives



Parvis des Archives - 33100 BORDEAUX
Tél. + 33 (0)5 56 10 20 55
Ouverture du lundi au vendredi,
de 9 h 30 à 17 heures



001/2019 - **LAVAU/AQUART** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM passé devant M^e Antoine CONILH, à Bordeaux (33), en 1656 (3 E 14852), de Odet LAVAU et de Marie AQUART.

Réponse : Le 26 janvier 1656, à Bordeaux (33), devant Me CONILH, CM de Odet LAVAU, bourgeois et marchand, habitant Bordeaux (33), paroisse Saint-Rémi, fils de François (†) et de Marguerite DE-SEURAIN, et Marie AQUART, habitant Bordeaux (33), paroisse Puy-Paulin, fa de Léger (†), bourgeois, serrurier, et de Marie LAMADE.

309/2018 - **LAFON/EYQUEM** (Dossier traité par **Éric**)

Question : Cherche CM de LAFON-EYQUEM, passé en 1702, devant M^e DUFAU, à Bordeaux (33).

Réponse : CM passé le 26 décembre 1702, devant M^e Jacques DUFAU (3 E 5064), entre Jean LAFON, compagnon maréchal, natif de Saint-Loubès (33), fils de Romain et de Peyronne FAU, et Guillaumine EYQUEM, native de Saint-Loubès (33), fille de Bertrand (†) et de Jeanne (†) BEAUFILLET.

007/2019 - **LESCLIDES/BOUSQUET** (Dossier traité par **Martine**)

Question : Cherche mariage en 1787, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, de Jean LESCLIDES et de Marguerite BOUSQUET.

Réponse : Le 30 janvier 1787, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel (AM, cote GG 515, image 5), mariage de Jean LESCLIDES, marchand tonnelier, veuf de Marie PETIT, habitant la paroisse Sainte-Croix, et Marguerite BOUSQUET, fa de Pierre et de Marguerite LAMBROUIN.

361/2018 - **LESCOUZERES** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : J'effectue des recherches sur le patronyme Guillaume LESCOUZERES (1768-1836), à Lerm (33), probablement mobilisé en août 1793 et incorporé dans le 13^e ou le 15^e Bataillon de la Gironde, parti pour la Guadeloupe en 1794. Je cherche comment retrouver des traces de ces volontaires.

Y a-t-il parmi les adhérents de l'AGB quelqu'un d'intéressé par ce patronyme ou les autres variations associées ? Je suis d'ailleurs prêt à partager avec vous le résultat de mes recherches. Mes « LESCOUZERES » sont principalement de Cudos (33) mais aussi de Pompéjac (33), Bazas (33), Ludos (33) et Gajac (33).

Réponse : Les recherches concernant Guillaume LESCOUZERES parti pour la Guadeloupe en 1794 doivent être poursuivies sur le site suivant, en cours d'élaboration :

<https://www.1789-1815.com/index.html>

034/2019 - **MARUCHEAU** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche testament en 1717, à Bordeaux (33), de Jeanne MARUCHEAU.

Réponse : Le 5 septembre 1717, devant M^e VIVANS, à Bordeaux (33) (3 E 13111), testament de Jeanne MARUCHEAU (†), le 22 avril 1718, à Marmande (47), âgée de 80 ans, veuve de Léonard BROUSSE, bourgeois et marchand, de Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, où il décède le 28 janvier 1711.

034/2019 - **MARUCHEAU** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche naissance en 1719, à Aillas-le-Vieux (33), de Jean MARUCHEAU.

Réponse : Le 14 février 1719, à Aillas-le-Vieux (33), naissance de Jean MARUCHEAU, fils de François et de Françoise PUJOS.

035/2019 - **MARUCHEAU/DIEULIBOL** (Dossier traité par **Philippe**)

Question : Cherche mariage en 1704, à Aillas (33), de Mathieu MARUCHEAU et de Catherine DIEULIBOL.

Réponse : Le 22 novembre 1704, à Aillas (33), paroisse Saint-Martin-de-Monclaris, mariage de Mathieu MARUCHEAU et de Catherine DIEULIBOL.

Voici le rappel de quelques abréviations que vous pouvez trouver dans ces questions/réponses :

- « ° » naissance
- « b » baptême
- « X » mariage
- « † » décès
- « fs » fils
- « fa » fille

322/2018 - MENARD (Dossier traité par *Martine*)

Question : Cherche naissance de André MENARD, vers 1723, à Cars (33). Marié à Marguerite SEGUIN, le 7 janvier 1749, à Cars (33), remarié à Marie GOYON, le 22 janvier 1754, à Cars (33). Mariages sans filiation. Décédé le 30 janvier 1802, à Cars (33).

Réponse : Il n'a pas été trouvé la naissance de André MENARD, sur la commune de Cars (33). Recherches effectuées de 1720 à 1725. Ce patronyme n'apparaît pas durant cette période.

359/2018 - PHILIPPON (Dossier traité par *Martine*)

Question : Cherche naissance entre 1722 et 1732, à Monségur (33), de Simon PHILIPPON, fils de Louis et de Jeanne DESPORTES.

Réponse : Il n'a pas été trouvé la naissance de Simon PHILIPPON. Recherches effectuées sur la paroisse de Monségur (33), mais les registres ne commencent qu'à compter de l'année 1737. Sur la paroisse de Cours-Monségur (33), années 1713 à 1752, ce patronyme n'apparaît pas.

328/2018 - QUATREVAUX/CHETELAIN (Dossier traité par *Martine*)

Question : Cherche mariage le 15 février 1898, à Cavignac (33), de Joseph QUATREVAUX et de Amélie CHETELAIN.

Réponse : Le 15 février 1898, à Cavignac (33), mariage de Joseph QUATREVAUX, né le 18 octobre 1871, à Vraie-Croix (56), gendarme à cheval, habitant Landernau (59), fils de Julien, 62 ans, et de Françoise FILLEUL, 58 ans, propriétaires, et Amélie CHETELAIN, née le 25 novembre 1818, à Rochefort (17), couturière, fille de Eugène, 42 ans, gendarme à pied, et de Amélie GAY, 40 ans.

012/2019 - SAIGE/BOUCHEY (Dossier traité par *Éric*)

Question : Cherche CM d'Armand SAIGE et de Marie BOUCHEY, passé le 25 mai 1657, devant M^e DESTRIHES, notaire à Gans (33).

Réponse : Le 25 mai 1657, CM passé devant M^e DESTRIHES, à Gans (33) (3 E34364) de Arnaud SAIGE, laboureur, fils de Pierre et de Janne VERMON, et Marie BOUCHEY, fille de Bernard et de Janne DULUGAT.

347/2018 - VIAUD (Dossier traité par *Martine*)

Question : Cherche acte de mariage avant 1690, à Saint-Gervais (33), de François VIAUD et de Marie TRANSON, dont un enfant, né le 18 août 1690, nommé Guillaume.

Réponse : Le mariage n'a pu être trouvé. Dans les registres de la commune de Saint-Gervais (33), il manque les années « mariages » de 1674 à 1701.

360/2018 - VILLIET (Dossier traité par *Éric*)

Question : Cherche acte de partage établi par M^e LIVRAN, à Bordeaux (33), le 1^{er} septembre 1894, entre Paul-Victor VILLET et Marie-Aline LESPINASSE, veuve de Cyprien CAZABONNE et Georges (?) CAZABONNE.

Réponse : Etude de Jean-Eugène LIVRAN (3 E 42974) : le 1^{er} septembre 1894, partage entre Paul-Victor VILLET, directeur de la Manufacture des tabacs, à Tonneins (47), où il demeure, et Marie-Aline LESPINASSE-MONLAUD, veuve de Cyprien, Jean, Guillaume CAZABONNE, habitant Bordeaux (33), et Georges CAZABONNE, assureur maritime, habitant Bordeaux (33).

331/2018 - VILLIET/CAZABONNE (Dossier traité par *Martine*)

Question : Cherche CM passé le 15 décembre 1884, devant M^e LIVRAN, notaire à Bordeaux (33), de Paul VILLIET et de Hélène CAZABONNE.

Réponse : Le 15 décembre 1884, CM passé devant M^e LIVRAN, à Bordeaux (33), de Paul VILLIET, ingénieur à la Manufacture de tabac à Toulouse (31), né à Bordeaux (33), le 6 février 1853, fils de Joseph (+), et de Marie-Virginie BURIN, habitant Bordeaux, et Hélène CAZABONNE, née à Agen (47), le 25 août 1863, fille de Cyprien (+) et de Marie-Aline LESPINASSE (cote 3 E 42915).

Seuls les adhérents ont le droit de poser des questions mais tous les lecteurs peuvent participer à l'entraide.

Si vous avez étudié ces familles nous vous remercions de nous faire part de vos informations

Rappel :
trois questions
par revue

Celles-ci doivent nous parvenir un mois avant la mise sous presse de la prochaine revue

088/2019 - BOUSAC

Question : Cherche acte de naissance de Anne BOUSAC qui serait née vers 1804, à Saint-Julien-de-Beychevelle (33).

002/2019 - BROUICHIS/LABROUCHE

Question : Cherche CM passé devant M^e LUCBERT (cote 3 E 21384) de Bernard BROUICHIS et de Jeanne LABROUCHE.

065/2019 - CASTAING/RIVES

Question : Cherche CM passé le 28 mai 1731, à Bordeaux (33) (2 C 551)? de Jean CASTAING et de Jeanne RIVES;

085/2019 - DUBOIS/TAILLASON

Question : Cherche CM passé devant M^e DUFAU, le 9 février 1705, de François DUBOIS et de Marguerite TAILLASSON (table des CM, 2 C 551, n° 466) (cote des minutes 3 E 5067).

083/2019 - DUPRAT/LIBET

Question : Cherche CM de Jean DUPRAT et de Marie LIBET, avant novembre 1710, à Bazas (33). Date de naissance de leur fille Catherine, née à Artiguevieille (33).

356/2018 - GUILLEN

Question : Cherche régiments concernant Guillaume GUILLEN, né le 17 août 1839, à La Roque-Gajac (24), dans les registres « série S, inscriptions maritimes ». Dans son registre matricule, aux AD de Périgueux (24), il est mentionné « 1859 service militaire inscrit maritime ».

089/2019 - LABARDE/PLANTEY

Question : Cherche CM passé devant M^e J. ROUDIER (3 E 18326, folio 540), en date du 10 décembre 1702, à Langon (33), de Jérôme LABARDE et de Marie PLANTEY.

057/2019 - MASSART DE MONTEAUT/TRAPAUD

Question : Cherche CM de Jean MASSART et de TRAPAUD, mariés à Castillon-la-Bataille (33), le 10 novembre 1705.

* * *

233/2018 - MASSÉ (Dossier traité par *Éric*)

Réponse : L'acte de décès n'a pu être trouvé. Les registres de la collection communale sont numérisés jusqu'en 1842. Les autres registres doivent être conservés à la mairie de Lugon-et l'Île-du-Carnay (33).

260/2018 - MONTAUDON (Dossier traité par *Martine*)

Réponse : Le 25 pluviôse, An VII, naissance de Jean MONTAUDON, fils de Jean et de Jeanne PACQUIÉ (5 MI 1027, page 167).

290/2018 - BOSC (Dossier traité par *Anne*)

Réponse : Il a été trouvé dans la série 3 M 460, qui concerne la période des Cent Jours, la nomination des Conseillers municipaux du 3 mai 1815, dans laquelle figure bien Jean-Jacques BOSC, qui explique que 14 personnes ont accepté et 16 ont refusé. Mais M. BOSC ne figure dans aucune de ces deux listes.

291/2018 - VINCENTÉ (Dossier traité par *Éric*)

Réponse : Les registres de la commune d'Ambarès (33) ne commencent qu'à partir de 1700 (GC1 1700-1708).

307/2018 - ROBIN (Dossier traité par *Martine*)

Réponse : L'acte de décès de Françoise ROBIN n'a pas été trouvé à Lussac (33). Recherche effectuée de 1735 à 1774

307/2018 - LANEGRETTIE (Dossier traité par *Martine*)

Réponse : L'acte de naissance de Bernard LANEGRETTIE n'a pas pu être trouvé sur la commune de Saint-Antoine-sur-l'Isle (33). Les registres paroissiaux ne commencent qu'à compter de 1793

2. - Cercle généalogique de l'Aisne (n° 111) :

- Un grand article sur la fin de la guerre 1914-1918;
- Les bataillons scolaires : le temps où les enfants « jouaient » aux soldats dans la cour de nos écoles.

12. - Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue (n° 106) :

- Les rois des merciers et les compagnies de merciers en Rouergue au Moyen Âge;
- La justice en Rouergue : Les aventures de Jean-Henri de Manhac.

Dans le bulletin suivant (n° 107) :

- Un atelier verrier éphémère créé au XVIII^e siècle, près de Rieupeyrux (Aveyron), par des verriers de l'Albigeois;
- A découvrir une longue étude sur « Du Rouergue et des Rouergats ».

17. - Généalogie en Aunis (n° 116) :

- Spécial Armistice : la Grande Guerre au travers des correspondances d'Albert Papinot. Les réactions officielles, les dernières victimes du 11 novembre 1918, le retour des « Poilus », un symbole de la mémoire et de la solidarité : le bleuet...

19. - Mille et Une Sources (n° 129) :

- L'héraldique par Jacques Bouquie : Symbolisme des animaux, des végétaux. Pour les animaux il existe une hiérarchisation. Deux animaux émergent parmi tous les autres... l'aigle et le lion;
- La généalogie au service de la médecine.

26. - Collines (n° 107) :

- A propos de « l'affaire » Geneabank;
- Un peu d'histoire avec deux articles : Le temps des fêtes décennales sous la Révolution; La Fête de l'agriculture durant la 1^{re} République et la Restauration.

31. - L'Entraide généalogique (n° 83) :

- Vieux métiers et termes anciens;
- Recherches généalogiques en Espagne et plus particulièrement dans les régions de Valence et Alicante.

33. - Cercle généalogique du bassin d'Arcahon et du pays de Buch (n° 10) :

- Le vieil antagonisme entre Bougès et les relations conflictuelles entre Gujanais et Testerins.

33. - Cercle généalogique cestadais (n° 47) :

- Le tragique destin des « Girondins »;
- Sortie sur le Bassin.

47. - Cercle héraldique, généalogique, historique de Lot-et-Garonne (n° 135) :

- A Agen : ils y ont perdu la tête;
- Dictionnaire biographique de l'Albret.

56. - Généalogie Lorraine (n° 189) :

- Vittel, un épisode de l'histoire de la chapelle Saint-Louis;
- Henri IV à Metz ou la chute de la Maison Saubole en 1603.

63. - Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay (n° 165) :

- Les Justes d'Auvergne;
- Trois épidémies à Beaumont au XVIII^e siècle.

64. - Généalogie et Histoire des familles (n° 102) :

- Le bon usage des états de recensement;
- Le départ de la malle-poste à Biarritz.

64. - Généalogie des Pyrénées-Atlantiques (n°s 117-118) :

- Les soldats de l'An II en vallée d'Aspe;
- Les erreurs en généalogie et ailleurs...

77. - Généalogie Briarde (n° 114) :

- Liste des diocèses de France au Moyen Âge;
- Comment faire pour inscrire un soldat « Mort pour la France » sur un monument aux morts ?

86. - Herage (n° 142) :

- Les divorces de la Vienne pendant la Révolution française (1793-1802);
- Les ornements sur les monuments aux morts.

95. - STEMMA (n° 159) :

- Nourrissons parisiens décédés à Chars (1713-1732);
- Nouvelles des archives des Yvelines, du Val-d'Oise et de Paris.

* * *

Dans la **Revue française de généalogie**, deux articles peuvent vous intéresser lors de vos recherches :

- La généalogie chez nos voisins;
- La fiche matricule militaire de A à Z.

* * *

Pour terminer cet article, dans le n° 134 de « **la Généalogie Rail** » plusieurs articles peuvent vous intéresser.

Ci-contre voici une image représentant le poste d'aiguillage de Thouars, ville cheminote dans les Deux-Sèvres (Patrimoine thouarsais à préserver).



Les Amitiés Généalogiques Bordelaises étaient présentes le dimanche 31 mars 2019 pour la journée inaugurale du Muséum de Bordeaux – Sciences et Nature

Nathalie Mémoire, en qualité de conservateur et directrice du Muséum, présente ce nouvel édifice culturel, précisant l'effet éducatif des jeunes et des moins jeunes sur la préservation de notre planète. Étaient présents : **Nicolas Florian**, maire de Bordeaux, **Thierry Suquet**, secrétaire général de la préfecture de la Gironde; **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine; **Patrick Bobet**, président de Bordeaux-Métropole; **Arnaud Leroy**, président du conseil d'administration de l'ADEME.



INAUGURATION
Muséum de Bordeaux - Sciences et Nature
 5, place Bardineau, 33000 Bordeaux (entrée dans le Jardin public)
 05.24.57.65.30 - museum@mairie-bordeaux.fr



Le Muséum de Bordeaux figure parmi les premières collections publiques créées au lendemain de la Révolution française

Les premiers cabinets privés d'Histoire naturelle furent la collection du **Professeur Latapie**, disciple de Montesquieu, remise à la ville de Bordeaux dès 1791, puis celle de l'**armateur Bernard Journu-Auber** en 1804. Ces ensembles fondateurs, et ceux qui suivirent tout au long du XIX^e siècle, témoignent d'une époque où Bordeaux était un centre important de l'activité portuaire et maritime, les flottes commerciales apportant les richesses du monde entier. Par la suite, la diversité de l'arrière-pays suscita également l'intérêt des conservateurs puis les disciplines comme l'anatomie comparée, l'embryologie ou la paléontologie orientèrent aussi l'acquisition de nouveaux spécimens.

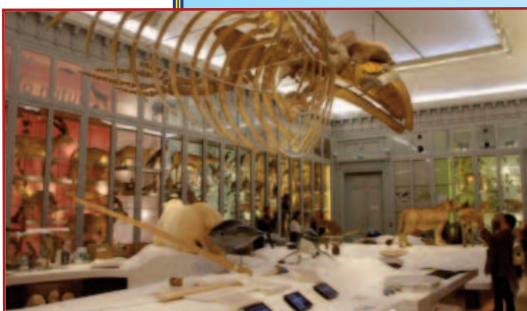
Le Cabinet d'Histoire naturelle prit d'abord place dans l'**ancien Hôtel de l'Académie**, puis fut transféré en 1862 dans le bâtiment qu'il occupe aujourd'hui au Jardin public. Ce bel hôtel particulier fut édifié en 1778 par **Richard François Bonfin**, pour **Nicolas de Lisleferme**, avocat au Parlement de Bordeaux..

Acquis pas la ville en 1857, l'**Hôtel de Lisleferme** subit d'importantes modifications pour sa transformation en musée. Pour nos prédécesseurs, les collections constituaient des ensembles d'échantillons représentatifs de la diversité naturelle qu'ils pensaient pouvoir décrire et exposer en totalité. Considérées jadis, comme un matériel éternellement renouvelable, ces collections ne pourraient plus être réunies aujourd'hui, certaines espèces étant devenues rares, menacées ou mêmes éteintes.

Ainsi ces collections représentent aujourd'hui un patrimoine scientifique naturel précieux, susceptible d'éveiller une prise de conscience collective quant à la fragilité de la biodiversité et la place de l'espèce humaine dans la nature

« L'Homme prend de plus en plus de place partout, et en laisse de moins en moins aux espèces... ».

Ouvert du mardi au dimanche : Avril à septembre : 10 h 30 - 18 h - Octobre à mars : 10 h 30 - 17 h 30
 Fermé lundi et jours fériés, sauf 14 juillet et 15 août



Les bornes multimédias permettent aux jeunes et anciens d'en savoir plus sur les espèces exposées